

TRANSPORTS EN COMMUN DE PROVINCE : MIEUX EQUIPES, MOINS UTILISES QU'A PARIS

Eliane ROUX

Les résultats de l'Enquête sur l'utilisation des véhicules de transport en commun (appelée aussi TRV : Transport Routiers de Voyageurs) en 1988 ont été publiés en Octobre 1989 par l'OEST. Cette enquête porte sur les véhicules de plus de 9 places assises à l'exclusion des véhicules de la RATP .

Pour mesurer l'ensemble du trafic de ce mode de transport en commun et l'importance respective de la province et de l'île de France, objet de cet article, les statistiques de la RATP sur le parc en service et le nombre de voyageurs transportés (ou voyages) ont été ajoutées à celles obtenues par l'enquête TRV.

Le voyageur (ou voyage) correspond à une personne physique transportée sur tout ou partie d'un trajet. Il est important de noter qu'un même voyageur empruntant une correspondance ou effectuant un aller et retour sera compté deux fois.

La province est proportionnellement mieux équipée en autobus et autocars...

En 1988 le parc des autobus et autocars en service, immatriculés en France métropolitaine s'élève à 73 070 véhicules, 11 830 d'entre eux ont leur centre d'exploitation en Ile-de-France et 61 240 l'ont en province (respectivement 16 % et 84 %).

Le nombre de véhicules rapporté à la population totale* respective de ces deux unités géographiques donne les résultats suivants : pour 100 000 habitants on compte 138 véhicules en service en province contre 116 véhicules en région Ile-de-France. Précisons toutefois que l'équipement en transport en commun est plus développé dans la région parisienne si l'on tient compte de tous les modes de transport : métro, RER, réseau SNCF de banlieue.

Mais les véhicules sont moins souvent utilisés

Cependant, le taux d'utilisation du parc en service est plus faible pour la province (75 %) que pour la région parisienne(85 %). Ainsi, le nombre de véhicules utilisés pour 100 000 habitants en province -104- se rapproche de celui observé pour l'Ile-de-France -98-

Répartition des véhicules selon leur utilisation principale

en nombre de véhicules pour 100 000 habitants

	Ile-de-France	Province
Transport urbain et interurbain	53	37
Transport scolaire	11	34
Transport de personnel	12	10
Transport occasionnel	22	23
Total utilisé	98	104
Total en service	116	138

La répartition des véhicules utilisés selon leur utilisation principale fait apparaître deux grandes divergences: les services réguliers urbains et interurbains sont plus développés en Ile-de-France, le transport scolaire est beaucoup plus développé en province. Par contre, les nombres de véhicules utilisés principalement pour le transport de personnel et pour les services occasionnels sont assez voisins en région parisienne et en province.

AUTOCAR

L'importance du transport scolaire en province y explique sans doute, pour une grande part, le plus faible taux d'utilisation du parc: les véhicules ne sont utilisés que pendant les périodes scolaires.

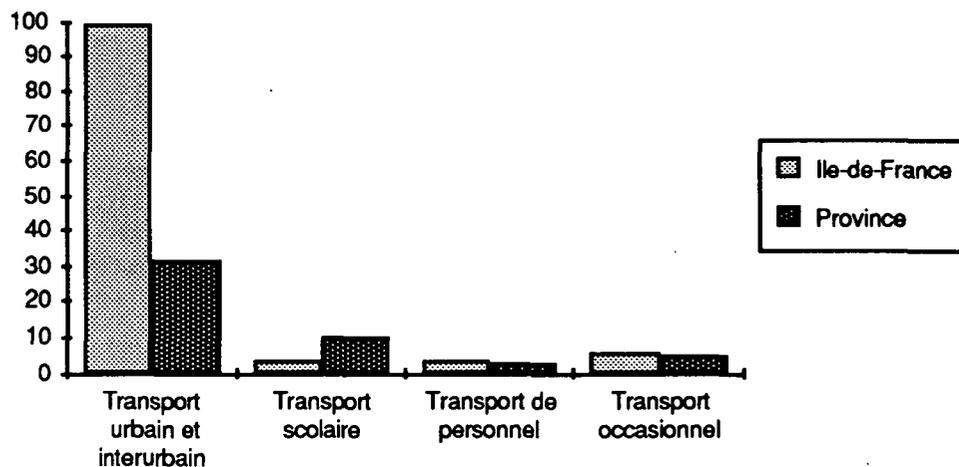
La fréquence des déplacements par autobus et autocars 2 fois moins élevée en province

En 1988, les 56 050 véhicules en service ont transporté 3 358 millions de voyageurs et les 46 019 véhicules ayant leur centre d'exploitation en province en ont transporté 2 213 millions. La province représente ainsi 66 % du trafic en terme de voyageurs transportés alors qu'elle regroupe 81 % de la population de l'exagone.

La fréquence des déplacements - par autobus ou autocars - y est donc beaucoup moins importante que dans l'Ile-de-France. Le nombre de voyages par habitant en 1988 selon ce mode de transport s'élève en effet à 50 pour la province contre 113 pour la région parisienne.

Selon la nature de service l'écart entre les deux entités géographiques est plus ou moins prononcé. Il est le plus important pour les services réguliers urbains et interurbains : Le nombre de voyages par habitant pour ce type de service est 3 fois moins élevé en province qu'en région parisienne (32 contre 100). Cet écart serait beaucoup plus grand si l'ensemble des modes de transport était pris en compte (métro, RER, lignes SNCF de banlieue). Le recours aux services réguliers de transports en commun est beaucoup moins fréquent en province qu'en Ile-de-France. Une densité du réseau des lignes régulières plus faible et des déplacements plus aisés en voiture particulière explique ce moindre recours.

Nombre de voyages par habitant en 1988



Le ramassage scolaire est plus développé en Province de par sa fonction : transporter les élèves habitant en des lieux éloignés de l'école et ne disposant pas de lignes régulières interurbaines donc essentiellement en zone rurale. Rapporté à la population totale le nombre de voyages est de 10 en province pour 4 en Ile - de - France

Le recours au service de transport de personnel pour les déplacements domicile-travail est peu fréquent partout (et de moins en moins). Si on rapporte le nombre de voyages au nombre d'actifs* on obtient, en 1988, 8 voyages par actif à Paris et 7 pour le reste du territoire métropolitain .

Le transport occasionnel comprend le transport collectif, le transport à la place et le transport périscolaire. Il est relativement bien implanté en Province. Le rapport nombre de voyages sur population totale est de 5 pour la Province contre 6 pour la région parisienne. ■